

Déclaration en matière de stratégie ERASMUS+

Stratégie ERASMUS+ du Campus Paramédical

Le Campus Paramédical de Dijon a inscrit sa politique de mobilité dans son projet pédagogique multi filières 2023-2028.

Les expériences de mobilité internationale, européenne, sont autant d'occasions pour les étudiants de faire des découvertes et d'enrichir leurs compétences (linguistiques, interculturelles, professionnelles) dans le cadre de leur projet individuel de formation.

Partir en mobilité ERASMUS+ permet de gagner en confiance en soi, en autonomie, en sens de l'adaptation, en épanouissement personnel, tout en s'ouvrant sur le monde en diversifiant son parcours professionnel.

La stratégie s'articule autour de **3 objectifs** :

1

Construire un réseau pérenne de partenaires européens et internationaux via des contacts développés par l'équipe pédagogique. Pour garantir la qualité des échanges entre professionnels, étudiants et patients, nous souhaitons privilégier l'espace d'échanges avec des pays francophones (Belgique, Canada francophone, Luxembourg...). Dans un deuxième temps, nous projetons de développer la dynamique avec les établissements partenaires de l'UFR santé Dijon : Allemagne (Berlin), Pays-Bas (Breda), Pologne (Lublin), Portugal (Coimbra).

2

Assurer la qualité des mobilités. Cette exigence consiste à respecter la réglementation encadrant le contenu et l'organisation de la formation infirmière. Elle nécessite un accord sur les référentiels de formations, sur les moyens pédagogiques envisagés, sur les moyens humains et logistiques engagés dans le déploiement d'ERASMUS+. Elle est basée sur le dialogue, la confiance et l'ouverture d'esprit des personnels impliqués.

3

Participer au développement de la recherche Infirmière en soins et/ou en pédagogie au niveau européen voire international.

Dans le cadre du programme ERASMUS+, pour répondre à ces objectifs, nous réalisons des échanges étudiants sur des périodes stages.

Pour les mobilités de stages, pour les étudiants « sortants » du Campus Paramédical vers l'étranger, la durée sera de 8 à 10 semaines (60 jours minimum) en troisième année. Au préalable, les procédures seront confirmées en partenariat avec l'Université de Bourgogne et les contacts effectivement établis et formalisés avec les établissements et services partenaires.

Pour l'accueil d'étudiants étrangers au Campus Paramédical, des places de stage seront présélectionnées pour la qualité de leur encadrement, leur proximité du Campus Paramédical, et les conditions d'accueil seront organisées avec l'équipe pédagogique du Campus Paramédical et celle de l'établissement d'origine.

Stratégie pour l'organisation et la mise en œuvre de projets

Dès que notre réseau sera actif, des coopérations pourront s'organiser avec un ou plusieurs établissements de formation voire des universités et des structures de stage.

Sur le plus long terme, il sera envisagé, le développement de pratiques pédagogiques innovantes : formation hybride en E-Learning, travail collaboratif avec les structures partenaires, mutualisation des cours et développement de pratiques communes. Ce projet enrichira l'apprentissage des étudiants et la compétence des formateurs. Il permettra aussi de travailler sur une reconnaissance européenne de compétences développées au cours de la formation tout en prenant en compte les évolutions dans le domaine de la Santé Publique.

Impact escompté de la participation au programme pour l'établissement

Notre participation au programme ERASMUS+ a pour objectifs :

→ D'augmenter le niveau de qualification des futurs professionnels.

L'ouverture sur des champs d'expérience européens et internationaux permet aux futurs professionnels :

- Le développement des techniques de soins ;
- La réflexivité ;
- La comparaison avec des systèmes et des organisations de soins, des contextes de pratiques de soins et des cultures différentes ;
- Le questionnement pour améliorer les prises en soins.

→ De faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les sites qualifiants pour favoriser la professionnalisation.

La formation infirmière est en alternance et les terrains de stage sont des sites qualifiants.

L'accueil d'un étudiant étranger en stage permet aux équipes professionnelles des établissements de faire connaître leur pratique, leur organisation, leurs conditions d'exercice. Les tuteurs pourront également échanger sur les évaluations.

→ De répondre à un axe du Projet pédagogique.

L'inscription dans une démarche progressive d'échanges européens et internationaux participe à la modernisation et à l'amélioration de la qualité des activités et des enseignements dispensés par le Campus Paramédical du CHU Dijon Bourgogne.